

COMMUNIQUÉ
10 décembre 2014

**DÉMARRAGE DES GROUPES DE TRAVAIL
ÉTABLISSEMENTS PERSONNES ÂGÉES**

E. CHAMPION, Directeur de Cabinet de L. ROSSIGNOL, a lancé hier les groupes de travail sur les établissements pour personnes âgées dans un climat d'échanges et de dialogue.

Ces réflexions seront placées dans le cadre des arbitrages financiers actuels ne prévoyant aucun moyen supplémentaire pour les personnes âgées vivant en établissement.

Dans ce cadre, l'AD-PA a indiqué qu'elle soutiendra toute proposition de simplification permettant aux professionnels de redéployer leur énergie au service direct des personnes âgées.

Dans ce même contexte, puisqu'il ne sera pas question d'adapter les moyens financiers aux objectifs d'aide aux personnes âgées, l'AD-PA demande aux Pouvoirs Publics d'indiquer comment ils souhaitent adapter la qualité aux moyens.

L'AD-PA attend, ainsi, de l'État qu'il rende cohérent ses discours sur les prestations attendues et les moyens accordés.

Au-delà, l'AD-PA maintient son projet d'amélioration de la qualité de l'aide aux personnes âgées grâce à son Plan Emploi Autonomie, en créant 200 000 emplois à domicile, en établissement, et dans les coordinations.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Retrouvez l'AD-PA sur Twitter :



@AssociationADPA

FACEBOOK : <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>

BLOG : <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées